

## Conditions générales (AGB) de Bremer Promenaden

Chers hôtes, vous trouverez ici les termes et conditions générales de Bremer Promenaden. Toute modification doit être retranscrite par écrit.

### 1. Situation juridique entre les contractants

Le contrat est réalisé entre Bremer Promenaden, Julia Harjes, et l'hôte. Le droit allemand est applicable.

### 2. Conclusion du contrat

Le contrat n'aboutit que par une confirmation écrite de Bremer Promenaden. La confirmation est adressé par mail, fax ou lettre. Avec la conclusion du contrat, les conditions générales sont admises par le client.

### 3. Réalisation

Dans le cas de figure où la visite guidée n'aurait pas lieu en raison de circonstances externes (p.e. situations routières, conditions météorologiques, accidents, pannes ou autres situations exceptionnelles) le guide n'est pas responsable.

### 4. Taille du groupe

Le nombre maximum de participants peut varier selon le type de visite guidée. Lorsque le nombre des participants dépasse le plafond prédéterminé, il peut être nécessaire de faire appel à un autre guide. La mise à disposition d'un autre guide se fait seulement après accord préalable.

### 5. Étendue

L'étendue sera coordonnée par avance avec Bremer Promenaden.

### 6. Début tardif de la visite guidée

Le guide attend l'hôte au maximum 15 minutes. Si le retard est plus significatif l'hôte doit préalablement le renseigner. En cas d'arrivée tardive il n'existe aucun droit à l'exécution complète de la prestation. Si la visite guidée est prolongée à cause du retard, le guide a droit à une augmentation des honoraires en pourcentage.

En cas de retard éventuel du guide, l'hôte a droit à la prestation complète. Si pour des raisons de temps l'exécution de la prestation n'est pas possible, l'hôte peut demander une réduction du prix de façon appropriée aux prestations perdues.

### 7. Annulation

- L'hôte peut annuler la prestation réservée sans frais jusqu'au 14. jours avant la date prévue.
- 13 à 4 jours avant la date prévue 50 % du montant reste dû.
- En cas d'annulation de la réservation 3 jours ou moins ou en cas d'absence de l'hôte le montant total est dû.

Si le guide n'est pas en mesure de fournir la prestation, il se doit de trouver un remplaçant approprié et en informe, ainsi, le client. Au cas où la visite ne se révèle, exceptionnellement, pas possible (p.e. maladie subite) celle-ci peut être annulée. Dans ce cas précis les honoraires vous seront entièrement remboursés. Aucune autre revendication ne sera recevable.

### 8. Prix

Le paiement s'effectuera au comptant sur place ou à l'avance par virement bancaire directement à Bremer Promenaden. D'autres types d'accords nécessitent une confirmation écrite.

### 9. Responsabilité

Lors des visites guidées, le guide n'est pas responsable de l'intégrité physique des participants. Aussi, le guide n'est pas responsable de la surveillance des groupes d'enfants et de jeunes.

**10. Clause de Sauvegarde**

Au cas où une des clauses de ses Conditions générales est ou devient invalide, les autres clauses restent valables et contraignantes.